

**DEUXIÈME PHASE DU SMSI, 16-18 NOVEMBRE 2005, TUNIS**  
**DÉCLARATION DE M. KOFI ANNAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE**  
**L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**Tunis, le 16 novembre 2005**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Je remercie nos hôtes – le Président Ben Ali, le Gouvernement et le peuple tunisiens – de tout ce qu'ils ont fait pour que cette rencontre puisse avoir lieu. Il est bon de rappeler que c'est le Gouvernement tunisien qui avait initialement suggéré l'idée d'un sommet sur la société de l'information en 1998.

Je remercie également l'Union internationale des télécommunications et les autres organismes des Nations Unies qui ont déployé des efforts inlassables pour faire en sorte que ce processus aboutisse à des résultats concrets.

Il y a deux ans, à Genève, la première phase du Sommet mondial a formulé une vision d'ensemble pour une société de l'information ouverte et inclusive. Aujourd'hui, nous sommes réunis ici, à Tunis, pour passer du stade de l'analyse à celui de l'action.

Ce sommet doit être consacré à la recherche de solutions. Il doit promouvoir l'application des décisions et recommandations du Sommet mondial qui s'est tenu il y a deux mois au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York. Il doit déboucher sur de nouvelles utilisations des technologies de l'information et des communications qui procureront de nouveaux avantages à toutes les classes sociales. Il doit surtout donner une nouvelle impulsion au développement des économies et des sociétés des pays pauvres et à l'amélioration des conditions de vie des personnes démunies.

Qu'entendons-nous par « société de l'information »? C'est une société dans laquelle toutes les potentialités de l'être humain sont libérées, cultivées et valorisées grâce à l'accès aux outils et aux technologies, ainsi qu'à l'éducation qui permet de les utiliser de manière efficace. Les obstacles sont, en l'occurrence, de nature politique plus que financière. Il est possible de réduire le coût des connexions, des ordinateurs et des téléphones mobiles. On peut rendre ces biens – qui sont la clef d'une vie meilleure – accessibles et abordables pour tous. Mais nous devons avoir la volonté d'agir.

La société de l'information repose également sur des réseaux. L'Internet est le fruit d'une collaboration inédite et gigantesque et ne peut fonctionner que sur la base d'une telle collaboration. Si nous voulons diffuser les avantages associés à son utilisation dans le monde entier, nous devons promouvoir le même esprit de coopération entre les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales.

Bien entendu, la société de l'information est également impensable sans liberté. C'est la liberté qui permet aux habitants de tous les pays de tirer parti des connaissances, aux journalistes de faire leur métier et aux citoyens de demander des comptes à leurs gouvernements. Sans transparence, sans le droit de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontière, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit, la révolution de l'information fera long feu et la société de l'information que nous souhaitons bâtir ne verra jamais le jour.

Le moment est venu d'aller au-delà des débats généraux sur la fracture numérique. Nous avons déjà cerné les problèmes. Nous devons maintenant nous pencher sur les détails de la mise en œuvre et trouver les moyens d'élargir les perspectives qu'ouvre le numérique.

Les possibilités sont immenses. D'ores et déjà, en Afrique et dans d'autres régions en développement, la diffusion rapide des téléphones mobiles et des télécommunications sans fil a stimulé l'esprit d'entreprise et favorisé l'éclosion de petites entreprises, dirigées en particulier par des femmes. Dans les régions isolées, des médecins ont eu accès à des informations médicales sur les maladies tropicales. Des étudiants ont pu consulter des bases de données bibliographiques et documentaires dans le monde entier. L'alerte rapide pour la prévention des catastrophes naturelles a été améliorée et des services de secours ont pu intervenir plus rapidement en coordonnant mieux leurs actions. On peut offrir les mêmes possibilités – et des possibilités nouvelles – à beaucoup d'autres gens dans le monde en développement.

Le système des Nations Unies est prêt à aider les États Membres et toutes les autres parties prenantes à appliquer les décisions qui seront prises lors du présent sommet, quelles qu'elles soient, y compris celles qui ont trait à la gouvernance de l'Internet. Mais je tiens à préciser, pour éviter tout malentendu, que l'Organisation des Nations Unies ne souhaite pas prendre le contrôle de l'Internet, le policer ou le réglementer de toute autre manière. L'Organisation est composée des États Membres que vous incarnez. Elle ne saurait avoir d'autres ambitions que celles que vous partagez. Or il me semble que le but commun que nous visons, c'est de protéger et de consolider l'Internet et de faire en sorte que tous puissent en bénéficier.

Les États-Unis méritent notre gratitude pour avoir développé l'Internet et l'avoir mis à la disposition du monde entier. Ils ont assumé leurs responsabilités de manière honnête et honorable en matière de supervision. Je suis convaincu que vous conviendrez tous qu'il faut confier à des institutions techniques le soin de la gestion courante de l'Internet, ne serait-ce que pour le mettre à l'abri des passions de la vie politique quotidienne. Mais je pense que vous serez également unanimes à reconnaître la nécessité d'une plus grande participation internationale aux débats sur les questions relatives à la gouvernance de l'Internet. Le problème est de savoir comment cet objectif pourra être atteint. Laissons donc ces discussions se poursuivre.

Monsieur le Président,

L'expérience que nous avons accumulée ces dernières années – dans le cadre des préparatifs de ce sommet, du Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications, du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, du Fonds de solidarité numérique, du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) du Pacte mondial, initiative pour l'entreprise citoyenne, et d'autres actions – nous a enseigné de nouvelles manières de construire des partenariats et des plates-formes efficaces. Les organismes et départements des Nations Unies continuent de s'employer très activement à renforcer les capacités et à exploiter les technologies de l'information en vue de les mettre mieux au service de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Ces efforts commencent à porter leurs fruits. Mais les gains restent inaccessibles pour beaucoup trop de gens. Les technologies de l'information suscitent de très fortes aspirations, non comme une fin en soi, mais en raison des possibilités qu'elles recèlent. Je vous engage vivement à répondre à ces aspirations et à prendre les mesures concrètes requises pour faire de ce sommet un événement historique qui aura fait avancer la cause du développement, de la dignité et de la paix.

Je vous remercie.